



Info Stat

Les statistiques de la MSA



Bobigny, le 1^{er} octobre 2026

Les remboursements de soins du régime agricole à fin août 2026

Au régime agricole, les dépenses de soins de ville sur les huit premiers mois de l'année 2026 restent stables au regard de la même période de 2025 (+ 0,2 %). En août, les dépenses baissent de - 1,1 % par rapport au mois précédent. Les remboursements se situent à un niveau habituel (la baisse du mois présent intervient après deux mois en hausse).

Le régime agricole et ses assurés

Le **régime agricole** protège les salariés agricoles, les non-salariés agricoles et leurs ayants-droits dans les domaines de la santé, la famille, la retraite et les accidents du travail et maladies professionnelles. Au titre des **branches maladie** (y compris **maternité**) et **accidents du travail et maladies professionnelles**, il a remboursé **5,35 milliards d'euros** en 2025 pour les seuls soins de ville, soit **4,5 %** des remboursements de l'ensemble des régimes d'assurance maladie obligatoire.

Les **non-salariés agricoles** représentent **35 %** de la population agricole protégée pour le risque maladie¹. En moyenne plus âgés et ainsi plus fréquemment atteints d'une affection de longue durée (ALD), ils sont globalement plus consommateurs de soins que les salariés agricoles. De fait, pour les soins de ville, leurs remboursements représentent 46 % de ceux du régime agricole.

La baisse tendancielle de la **population non-salariée** protégée en maladie se poursuit en 2025 avec un **recul de 3,0 %** soit une diminution similaire à celle de 2024 et comparable à l'évolution moyenne des dernières années (- 3,2 % en moyenne par an sur la période 2016-2024).

La population des **salariés agricoles** baisse très légèrement en 2025 (- 0,3 %) après une hausse quasi constante de 2016 à 2024 (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Ces effets démographiques des deux régimes expliquent en partie les différences de rythme d'évolution des dépenses.

Au global, la population protégée (salariée et non-salariée) diminue de 1,3 % en 2025.

1- Il s'agit ici strictement de la population qui a droit à la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière. (voir encadré méthodologique en dernière page)

Contact : MSA Caisse Centrale - Direction de la communication - Service Presse		@msa_actu
Géraldine Vieuille	01 41 63 72 41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Elora Bayon	01.41.63.72.36	bayon.elora@ccmsa.msa.fr
Document produit par la Direction des Statistiques et de la Sciences des données (DSSD)		
19 rue de Paris CS50070 - 93013 Bobigny Cedex		
Retrouvez-nous sur : https://statistiques.msa.fr/ https://geomsa.msa.fr/ https://dataviz.msa.fr/		



Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les huit premiers mois de 2026 diminue de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 3,0 % pour le régime des non-salariés agricoles et - 0,6 % pour celui des salariés agricoles).

Une croissance des soins de ville portée par le régime des salariés agricoles

L'évolution des remboursements des soins de ville au régime agricole (+ 0,2 %) résulte de la hausse de + 2,1 % des remboursements du régime des salariés agricoles et de la baisse de - 2,2 % de ceux du régime des non-salariés agricoles.

L'évolution des remboursements d'honoraires globalement modérée, avec un net recul du poste médecine générale

Sur les huit premiers mois de l'année, les montants remboursés des honoraires de **médecine générale** décroissent avec - **4,4 %**. Les variations mensuelles de cette série présentent peu d'oscillations depuis le début d'année, le recul global traduisant une baisse durant l'année précédente. Après un début d'année marqué par le rattrapage de la campagne tarifaire, les remboursements d'honoraires de **médecins spécialistes** restent assez stables sur les quatre derniers mois. L'évolution de janvier à août pour ce poste représente + **1,3 %**. La baisse des remboursements d'honoraires des **chirurgiens-dentistes** s'accroît en août avec - 2,9 % par rapport à juillet. Néanmoins l'évolution PCAP reste stable au regard de l'année dernière (+ **0,2 % fin août**).

Les remboursements de kinésithérapie augmentent contrairement à ceux des infirmiers

Les dépenses remboursées au titre des auxiliaires médicaux baissent de **0,8 % à fin août**. Ce résultat découle de la contraction des remboursements de soins **d'infirmiers** (- **2,2 %**), atténuée par la hausse en **kinésithérapie** (+ **1,9 %**), dynamique portée par les revalorisations tarifaires de début d'année.

Les remboursements de laboratoires poursuivent leur progression

Les prestations remboursées aux **laboratoires** affichent une hausse de **2,0 % à fin août**. La tendance reste orientée à la hausse depuis le point bas de janvier (dû au retard de la campagne tarifaire).

Les remboursements de transport restent fortement orientés à la baisse

Les montants remboursés au titre du **transport de patients** accusent un net recul à fin août (- **4,6 %**), en lien avec la réforme du conventionnement des taxis. À l'échelle mensuelle, la hausse de **1,4 %** observée par rapport à juillet repose uniquement sur le transport non sanitaire (+ **3,8 %**), le transport sanitaire restant orienté à la baisse (- **1,1 %**).



Des indemnités journalières maladie en hausse sur ces deux derniers mois

En août, les versements des **indemnités journalières maladie** progressent encore après une forte augmentation en juillet (+ 0,9 % après + 3,0 %) qui suivaient deux mois modérés. Le niveau de remboursement atteint est le plus élevé des douze derniers mois. Néanmoins fin août, le taux PCAP est négatif avec – **1,9 %**. Concernant les versements des **IJ ATMP**, ils diminuent également fin août et de manière plus marquée avec - **4,4 %**.

Un ralentissement des remboursements de médicaments en août

Les remboursements de **médicaments** augmentent de + **2,9 %** à fin août en comparaison à la même période en 2025. Hormis une légère baisse en avril rattrapée en mai, le niveau de remboursement est globalement stable depuis le début de l'année mais on note une baisse ce mois ci avec- 1,4 % par rapport au mois de juillet

Les remboursements de dispositifs médicaux progressent à un rythme plus modéré

Enfin, les **dispositifs médicaux** (LPP) augmentent de + **2,0 %** à fin août en comparaison à la même période 2025. La baisse mensuelle en août annule en partie la hausse de juillet (- 2,0 % après + 3,7 %).

Tableau 1 : Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin aout 2026	Évolution par rapport au mois précédent RA	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution en ACM (année complète mobile)			
		Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin aout 2025	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin aout 2025
TOTAL SOINS DE VILLE	-1,1%	+0,2%	-2,2%	+2,1%	+4,0%	+1,1%	-1,2%	+2,9%	+3,1%
Soins de ville hors produits de santé	-0,8%	-1,3%	-3,8%	+0,4%	+3,0%	-0,7%	-3,0%	+1,0%	+2,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,9%	-0,4%	-3,5%	+1,9%	+6,7%	+1,2%	-1,6%	+3,3%	+4,3%
- Médecins généralistes	-0,9%	-4,4%	-7,0%	-2,5%	+4,5%	-1,7%	-4,5%	+0,5%	+1,4%
- Médecins spécialistes	-0,4%	+1,3%	-2,2%	+3,8%	+7,6%	+2,3%	-0,5%	+4,4%	+5,8%
- Dentistes	-2,9%	+0,2%	-2,2%	+1,8%	+7,0%	+2,0%	-0,9%	+3,9%	+3,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-3,5%	-0,8%	-3,6%	+3,2%	+1,6%	-0,7%	-3,5%	+3,4%	+1,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-3,0%	+1,9%	-1,2%	+5,1%	+3,0%	+1,6%	-1,4%	+4,8%	+2,9%
- Infirmiers	-4,1%	-2,2%	-4,6%	+1,9%	+0,3%	-1,9%	-4,3%	+2,4%	-0,2%
Laboratoires	+3,1%	+2,0%	-0,5%	+3,8%	-9,0%	+1,9%	-1,1%	+4,3%	-10,7%
Frais de transports	+1,4%	-4,6%	-8,0%	-1,2%	+2,3%	-4,1%	-7,2%	-0,9%	+2,5%
Indemnités journalières (IJ) :	+0,9%	-2,8%	-1,4%	-3,1%	+2,3%	-2,6%	-1,4%	-2,8%	+3,1%
- IJ maladie	+0,9%	-1,9%	+1,3%	-2,5%	+2,7%	-2,0%	+0,8%	-2,6%	+3,5%
- IJ ATMP	+1,0%	-4,4%	-6,4%	-4,1%	+1,4%	-3,6%	-5,4%	-3,3%	+2,2%
Produits de santé (médicaments + LPP)	-1,5%	+2,7%	-0,0%	+5,4%	+5,5%	+3,9%	+1,3%	+6,5%	+4,5%
Médicaments :	-1,4%	+2,9%	+0,6%	+5,2%	+6,0%	+4,2%	+2,0%	+6,3%	+4,9%
- Médicaments délivrés en ville	-1,9%	+3,0%	+0,8%	+5,2%	+6,3%	+4,3%	+2,2%	+6,4%	+5,3%
- Médicaments rétrocédés	+8,6%	+1,6%	-3,8%	+4,8%	+1,0%	+2,9%	-0,9%	+5,2%	-1,8%
LPP	-2,0%	+2,0%	-1,9%	+6,3%	+3,6%	+2,9%	-0,9%	+7,0%	+3,4%

RA = Régime Agricole

Source : MSA.



MÉTHODOLOGIE

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, hors indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam).

Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme le forfait patientèle médecin traitant (FPMT), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les vacations des professionnels de santé en centre de vaccination, etc.

Personne protégée en maladie

Bénéficiaire de la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière.

Elle est recensée dans le répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie (RNIAM) qui identifie l'organisme d'assurance maladie auquel elle est rattachée. Pour un régime d'assurance maladie obligatoire, cette population peut différer légèrement de celle bénéficiant également de prestations en espèces ou d'une prise en charge au titre du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles (la prise en charge des frais relevant alors du régime d'appartenance au moment de l'accident du travail).

Corrections CVS-CJO

Les données sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) ; ces corrections sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles cités :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

ATMP : Accidents du travail – maladies professionnelles.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

IJ : indemnités journalières.

LPP : Liste des produits et des prestations.

Ondam : Objectif national des dépenses de l'assurance maladie.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

PUMa : Protection universelle maladie.

RA : Régime agricole.

RNIAM : Répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie.

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

Pour en savoir plus :

Voir la note de conjoncture intégrale d'août 2026